L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. II. — WINNIPEG, MANITOBA, FEVR. 9, 1899. — No 2

L'ECHO DE MANITOBA

Publié tous le jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Adresse—

L'ECHO DE MANITOBA,

BUREAUX—435 RUE MAIN,

Boite 1309. WINNIPEG, MAN.

TROP PARLER NUIT.

Un vieux proverbe dit qu'il faut tourner dix fois sa langue dans sa bouche avant que de parler ; il semble qu'il ne serait pas moins nécessaire de réfléchir quelque temps avant que d'écrire.

C'est pour avoir négligé cette sage précaution que le R. M. Cloutier s'est attiré, cette semaine, une rébufade qu'il eût été pourtant bien facile d'éviter.

M. Cloutier, en effet, dans une lettre adressée au *Free Press* et publiée par ce journal, prétendait rejeter sur le *Collegiate Institute* de Winnipeg la responsabilité des fautes d'orthographes reprochées par M. Keame à une institutrice de Lorette.

Car, disait-il, cette jeune fille avait obtenu du Département d'Education un certificat de troisième classe

Donc le *Collegiate Institute* était répréhensible de délivrer un certificat à une personne non qualifiée.

La réponse ne s'est point fait attendre et M. F. H. Schofield, principal du *Coll. Inst.*, déclare que le R. M. Cloutier se trompe absolument ; que la jeune personne en question s'est bien présentée en effet pour obtenir un certificat de troisième classe, mais que malgré tout leur bon vouloir, les examinateurs n'ont pu lui accorder de certificat.

Beaucoup penseront qu'il eût été pourtant facile de s'éviter semblable démenti.

C'est le cas de répéter avec Molière :

Que diable allait-il faire en cette galère !

Association Liberale.

A l'assemblée tenue le 2 fev. par l'association liberale de Winnipeg, il fut procedé à la nomination des officiers pour l'année 1899.

Le bureau fut maintenu tel que constitué.

MM. N. Chevrier, H. d'Hellencourt, L. Verhoeven et C. Simon furent nommés delegués.

Une serie de discours furent prononcés par EM. H. Fournier, Camyre, Verhoeven, etc., etc.

En somme, excellente reunion qui doit être suivie de beaucoup d'autres.

Il y aura seance le mercredi, 15 fev. On y discutera la constitution particulière de l'association locale.

Un Epouvantable Sinistre.

L'Hotel Manitoba en Ruines.

L'hôtel Manitoba construit par le N. P. Railway et inauguré en 1892, fut detruit de fond en comble dans la nuit de mardi à mercredi par un violent incendie.

L'alarme fut donnée vers minuit et quelques minutes par M. Gelly, employé de l'hôtel, qui venait de constater de la fumée au quatrième etage.

L'on crut tout d'abord s'être rendu maître du feu et les voyageurs, descendus en toute hâte, plaisantaient entre eux de l'accident.

Mais vers 1 heure le feu qui couvait depuis longtemps eclata soudain, et en quelques minutes envahit une partie de l'hôtel.

Dejà la fumée remplissait à tel point tous les corridors que les voyageurs furent dans l'impossibilite de regagner leurs chambres pour sauver leurs effets et leurs valeurs.



De la "Tribune"

Aussi un grand nombre de voyageurs durent se sauver en costume de nuit, deux d'entre eux se sauvèrent pieds nus par l'echelle de sauvetage et traversèrent ainsi la rue Main ; or Il faisait de 40 à 45 degrés de froid.

L'un d'eux est dans un etat desesperé à l'hôtel Grand Central.

Un courtier en diamants perd pour $60,000 de diamants qu'il n'a pu sauver.

Les pertes resultant de l'immeuble et du mobilier montent elles seules à plus de $300,000.

L'hôtel Manitoba etait l'un des edifices les plus remarquables de Winnipeg, et comme il y a tout lieu de croire que la Cie ne le rebâtira pas, c'est une perte enorme pour la ville.

A l'heure actuelle quelques pans de murs restent seuls debout.

C'est une triste repétition de l'incendie du bloc McIntyre, l'année dernière.

TERRES D'ECOLES.

PERMIS DE CULTURE.

Avis est donné par les présentes que toute personne ayant payé loyer pour la culture de Terrains d'Ecole durant la saison de 1898 sera considérée comme ayant le premier droit d'obtenir un permis de culture des mêmes terrains pour la saison de 1899, moyennant paiement à l'avance du loyer requis à raison de 0.50 cents de l'acre, pourvu que leur application pour tel permis soit envoyée au Département de l'Intérieur à Ottawa le ou avant le 15me jour de février 1899.

Si les dites personnes, d'ailleurs, manquaient de faire leur application à la date mentionnée le gouvernement acceptera toute autre application qui pourra être faite au sujet des dits terrains. Dans le cas où les terrains pour lesquels des permis auront été délivrés viendraient à être mis en vente avant l'expiration de ces permis, la vente sera sujette à la condition d'autoriser la récolte et l'enlèvement de cette récolte.

JAMS A SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur.
Ottawa, 10 janvier 1899.

Une Bonne Œuvre

Nous recevons, de Saint-Malo, la lettre qui suit :

SAINT-MALO, MANITOBA,
MERCREDI, 1ER FÉVRIER, 1899.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Dans la nuit du lundi, 30 janvier, le feu s'est déclaré chez M. Lebleu, un habitant de LaRochelle. La maison a été détruite avec presque tout ce qu'elle contenait.

Ici, les gens ont fait leur possible pour venir en aide à cette pauvre famille mais, cela ne peut suffire.

C'est pour cette raison, M. le Rédacteur, que je viens vous prier de bien vouloir insérer, dans votre estimable feuille, les quelques vers suivants, car, je sais généreux tous ceux qui vous lisent et je suis certain, d'avance, qu'ils répondront, tous, selon leurs moyens, à cet appel fait aux noms des malheureux éprouvés.

Je serais heureux, si ces quelques vers contribuaient un peu à la recette, car n'étant pas riche, c'est tout ce que je puis faire aujourd'hui pour la famille dont il est question.

Tout sera accepté, bien entendu.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, mes salutations empressées.

"DE LOËN."

L'on peut envoyer les dons à M. l'abbé Noret, curé de Saint-Malo.

Voici les vers :

Donnez, riches l'aumône est sœur de la Prière
V. HUGO

Vous qui ne craignez pas les coups de la Misère,
Vous qui n'avez pas froid, vous qui n'avez pas faim,
Vous savez que l'Aumône est sœur de la Prière !
Pour des infortunés je viens tendre la main.

Ils sont dix ! huit enfants, des tout jeunes encore,
Un baby qui râlait quand le feu les surprit,
Cet infernal fléau qui, sans merci, dévore
Et tout ce qui revêt, et tout ce qui nourrit.

Par une nuit terrible, il les laissa pêle-mêle
Jetés sur le chemin demi-nus, comme fous !
Les grands, passait encore, mais ceux à la mamelle !
Et c'est pour les petits que je m'en viens à vous.

Ils n'ont rien les pauvrets pour reposer leur tête,
Tout est resté, là-bas, dans un amas sans nom.
Allons, riches, donnez ! donner c'est une fête
Pour le cœur du chrétien ; c'est si doux d'être bon.

Et vous, les tous petits, allez trouver vos mères,
Prenez bien doucement leur main dans votre main,
Dites-leur : "Moi je veux soulager ces misères,
"Qu'importe si je n'ai pas de bonbons demain !"

DE LOËN.

Nous devons féliciter sans réserve la généreuse pensée de notre correspondant.

Sa pitié et sa charité l'ont merveilleusement inspiré et nous espérons que ses vers trouveront de l'écho dans tous les cœurs de nos concitoyens.

Nous nous mettons à la disposition de ceux d'entre eux qui désireraient faire parvenir quelques secours à la malheureuse famille Lebleu.

Comme le dit notre correspondant, tout sera accepté, vêtements, linges, provisions et le reste, et pour peu que chacun y mette du sien le désastre sera vite réparé.

Adressez vos dons soit à M. l'abbé Noret, curé de Saint-Malo, soit à L'ÉCHO DE MANITOBA, 435, rue Main, Winnipeg.

L'ECHO DE MANITOBA.

JEUDI, FEVRIER 9, 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. H. d'HELLENCOURT, REDACTEUR.

CE QU'ILS NE DIRONT PAS.

La Vérité du 4 février consacre cinq colonnes à une critique sévère mais juste de l'attitude prise par *Le Manitoba* envers le *Telegram* à la suite des articles que l'on sait.

La Vérité se déclare peu satisfaite de la fameuse déclaration concernant MM. LaRivière et Bernier ; elle la trouve :

"Bien *anodine, bien platonique, bien modeste.*" Cette "*chétive déclaration du 4*" lui paraît "*manquer de fierté, de cette fierté qui n'a rien de commun avec la pétulance qui nous fait casser les vitres à tout propos et à propos de rien.*"

Elle voudrait voir *Le Manitoba* adresser une mise en demeure à Hugh John Macdonald *pour le forcer à déclarer quelle sera sa politique au sujet de la Question des Ecoles.*

C'est peine perdue, les objurgations de M. Tardivel ne parviendront jamais à faire sortir le *Duumvirat* et son organe du silence prudent dans lequel ils se sont confinés.

De la *rouspétance*, du verbiage, de la phraséologie sonore et creuse, voilà tout ce qu'on peut raisonnablement attendre de ces enfonceurs de portes ouvertes ; encore a-t-il fallu pour cela que le pétulant sénateur fût poussé à bout.

Mais c'est la mort dans l'âme et uniquement pour sauver les apparences qu'il s'est décidé à brandir sa colichemarde des grands jours ; après en avoir percé avec de grands gestes quelques outres gonflées de vent, il s'est empressé de la remettre au fourreau, où elle achève de se rouiller !

Charlatanisme et fourberie que tout cela !

Mais ce que *Le Manitoba* ne dira pas nous pouvons le dire, nous, à *La Vérité.*

MM. LaRivière et Bernier se garderont bien de prendre position contre Hugh John Macdonald et sa coterie, d'abord parce qu'ils ont besoin d'eux et puis le volumineux député de Provencher estime comme Henri IV que *Paris vaut bien une messe.*

Il avalera toutes les couleuvres pour ne point perdre Provencher !

S'ils n'osent pas l'écrire ni le dire eux-mêmes, leurs acolytes ne se gênent pas pour dire avec une cynique impudence à qui veut les entendre :

"Tout cela ne signifie rien, c'est une manœuvre politique."

Dans la petite chapelle tory, ces mots, *manœuvre politique,* tiennent lieu d'indulgence plénière.

En peut-il être autrement chez des gaillards qui n'ont vécu jusqu'à ce jour que de cette cuisine malpropre : *les manœuvres politiques !*

Pour eux, les déclarations si peu équivoques de Hugh John Macdonald et de son organe, ne signifient rien, ne prouvent rien.

Avec un sourire mystérieux et un haussement d'épaules ils s'en vont répétant, qu'une fois au pouvoir, M. Hugh John Macdonald n'aurait rien de plus pressé que de faire aux catholiques les plus larges concessions.

Ils ajoutent non moins mystérieusement qu'ils ont des assurances formelles à ce sujet.

Et c'est avec ces bourdes ineptes qu'ils s'efforcent de tromper journellement les bons benêts assez naïfs pour les croire ; ceux-ci s'en retournent satisfaits et rassurés, raconter aux amis les mystérieux secrets.

Le bon billet qu'a La Châtre

Comme si arrivé au pouvoir, grâce à ses déclarations formelles de maintenir intégralement la loi de 1890, H. J. Macdonald, le voulut-il, pourrait du jour au lendemain trahir son programme !

C'est avec des perfidies de ce genre, murmurées sous le manteau, qu'on a trompé depuis 20 ans la population du Manitoba.

Le résultat a été pourtant de nature à rendre incrédules nos compatriotes, mais les choses mystérieuses ont tant d'attrait que beaucoup préfèrent croire l'invraisemblable.

En politique comme ailleurs les peuples ont toujours un penchant pour les charlatans.

Mais cela c'est la version pour les badauds ; les finauds du parti, les gros bonnets envisagent autrement la question.

Les politiciens du parti souhaitent de tout leur cœur voir triompher H. J. Macdonald, car ils savent bien que l'arrivée au pouvoir du chef conservateur serait immédiatement suivie du retrait de toutes les concessions faites aux catholiques.

Ce qui leur permettrait de pousser des cris de paons et de dire à Sir Wilfrid Laurier :

"Vos concessions vous voyez ce qu'elles valaient ! on nous les a toutes retirées et nous voici Gros-Jean comme devant."

Et les bons apôtres espèrent ainsi avoir une chance de décrier Sir Wilfrid Laurier aux yeux de toute la population catholique.

Voilà pourquoi le Duumvirat et son organe se garderont bien d'embarrasser H. J. Macdonald par une mise en demeure bien définie qui forcément lui aliènerait un certain nombre de suffrages ; pour mener à bonne fin l'infâme complot, il faut d'abord que le chef tory arrive au pouvoir.

La Vérité comprendra-t-elle maintenant pourquoi nous conseillons à nos compatriotes de se rallier autour du gouvernement Greenway.

Nous ne brûlons aucun encens gros ou petit sous le nez du susdit Greenway ; nous n'oublions nullement le passé, mais nous savons aussi que dans les circonstances actuelles les catholiques du Manitoba ont tout à gagner à soutenir le gouvernement Greenway, et tout à perdre avec Hugh John et ses acolytes fanatiques.

Nous avons obtenu des preuves indéniables du bon vouloir de Greenway à notre égard ; peu nous importe le mobile qui le pousse, nous ne devons juger que d'après les faits, et tant que ceux-ci sont conformes à notre désir de justice, nous devons loyalement lui accorder notre support.

Nous l'avons dit et nous le répétons, le devoir de tout catholique soucieux d'arriver à une solution définitive et complète, c'est de supporter le gouvernement Greenway tant qu'il restera fidèle à ses promesses envers nous.

Sa chûte serait pour nous, l'ère d'une nouvelle persécution, l'origine de nouveaux conflits.

Il est temps d'adopter une politique vraiment nationale, c'est-à-dire conforme aux intérêts de notre race, de nos croyances, et de rompre avec l'odieuse politique de coterie, d'ambitions, de stratagèmes qui a prévalu jusqu'à ce jour et dont le fameux Duumvirat est l'expression la plus complète.

L'ECOLE ET L'ETAT.

Cette question des rapports qui doivent exister entre l'Ecole et l'Etat et du rôle que doit jouer l'un vis-à-vis de l'autre est l'une des plus controversées et des plus délicates de l'heure présente.

La passion apportée dans la discussion par les factions adverses n'a pas peu contribué à envenimer le débat, et c'est fort regrettable, car de la solution de ce problème dépend en grande partie l'avenir de notre société moderne.

L'éloquent discours de l'hon. M. Turgeon sur le Bill de l'Instruction Publique, devant le Parlement de Québec, donne une nouvelle actualité à cette question, et il serait à propos de s'en expliquer avec bonne foi et sincérité, car suivant l'expression fort juste de M. Turgeon :

"Le sort des nations dépend de la manière dont elles conçoivent et organisent l'Instruction Publique."

Le devoir de l'Etat étant d'assurer la grandeur et l'avenir de la nation, on ne peut raisonnablement pas lui refuser le droit de s'occuper d'une question qui intéresse au premier chef cet avenir et cette grandeur.

Il ne peut se désintéresser de l'Instruction, l'abandonner à l'initiative individuelle d'autant que l'expérience des siècles passés prouve incontestablement que :

"Les pays les plus riches par la fertilité du sol, les mieux placés au point de vue géographique et économique," dit M. Turgeon, "les plus heureusement doués par la nature ou l'intelligence de leurs habitants sont restés dans l'ignorance la plus absolue, aussi longtemps que l'Etat s'est désintéressé de l'Instruction Publique."

Car l'enseignement des collèges et séminaires ne s'adresse qu'à une classe restreinte de la société, et malgré son zèle et son dévouement, l'Eglise s'est vue contrainte de restreindre à cette seule catégorie ses merveilleux sacrifices pour la cause de l'Instruction.

C'est donc le rôle de l'Etat de créer et de soutenir l'enseignement primaire, le plus important de tous puisqu'il intéresse la totalité de la nation.

Dans ce but, il prélève sur l'impôt les fonds nécessaires au fonctionnement des Ecoles et par suite, acquiert le droit et le devoir de veiller à la juste répartition de ces fonds et à leur emploi judicieux.

Jusqu'ici il ne saurait y avoir de controverse sérieuse. Il serait profondément ridicule en effet de prétendre refuser à l'Etat qui en somme représente le peuple lui-même, le droit de remplir son rôle de délégué des pères de familles en veillant à la bonne organisation de l'Instruction.

Malheureusement il faut bien le reconnaître, chez plusieurs nations, l'Etat a outrepassé ses droits ; il ne s'est point contenté d'organiser et de surveiller, il a prétendu imposer ses vues particulières. Il s'est servi de l'Instruction pour développer ses tendances, favoriser le triomphe des idées personnelles de ses chefs ; en un mot, sous prétexte d'assurer la liberté de l'enseignement, il s'est emparé de cet enseignement, il l'a dirigé non dans l'intérêt de la nation, mais dans l'intérêt d'idées particulières souvent contraires au bien véritable du peuple.

En somme, l'on voulait mettre la main sur l'Ecole, pour inculquer aux jeunes générations la tendance politique qu'il convenait.

Que ce fut l'autocrate Allemand ou les Républicains Français, le but était le même, ainsi que le fait excellemment remarquer M. Ed. Demolins.

C'est en réalité un détestable abus, et pour ce qui concerne plus particulièrement la France il faut en faire remonter l'origine à Napoléon I et à sa réorganisation de l'Université, dans un but de centralisation à outrance.

Il a été servi à souhait car la France se débat encore sous l'empreinte de cette main puissante ; depuis un siècle, générations après générations, le peuple français a passé par le moule fondu par l'impérial despote.

De pareils exemples justifient les déclarations récentes de Goldwin Smith :

"Je dois avouer que le système de l'Education par l'Etat ne m'a jamais inspiré confiance, ... etc."

Mais ce serait une erreur non moins funeste, que de tomber dans l'excès contraire et vouloir refuser à l'Etat le droit d'intervenir dans l'Instruction du peuple.

D'ailleurs si l'on voulait aller au fond des choses, on pourrait s'apercevoir que ces exagérations déplorables sont simplement une réaction contre d'autres abus similaires, et dans ce cas, comme toujours lorsqu'il s'agit de réaction, il convient de rejeter sur les causes provocatrices la part de responsabilité qui leur revient.

En résumé notre société subit actuellement les oscillations, que le vent des excès contraires imprime au navire ; si la nacelle penche à gauche il serait imprudent de se porter trop brusquement à droite, nous risquerions de chavirer.

Il convient d'envisager avec calme la situation, d'étudier avec soin les excès des uns et des autres pour mieux les éviter.

Pour atteindre l'équilibre stable nous avons besoin de la plus grande modération, comme aussi du plus complet oubli des mille passions qui aveuglent les hommes.

In medio stat virtus.

ALORS ET AUJOURD'HUI.

Un simple rapprochement, mais qui a bien sa valeur.

Lorsqu'en 1890 le gouvernement Greenway présentait la loi des Ecoles, de triste mémoire, tous les députés français libéraux, MM. J. Prendergast, W. Lagimodière, A. F. Martin, Martin Gérôme, Gelley n'hésitèrent pas et se séparèrent immédiatement du parti libéral anglais.

Aujourd'hui en l'an de grâce 1899, le chef conservateur H. J. Macdonald se déclare plus que jamais partisan de la loi des Ecoles ; ses acolytes ne craignent point d'affirmer que s'ils arrivent au pouvoir ils feront exécuter la loi dans toute son intégrité et cependant, les chefs conservateurs canadiens-français, les Bernier, les LaRivière, les Lauzon continuent à suivre plus obséquieusement que jamais la bannière conservatrice.

Pas n'est besoin d'insister sur cette simple comparaison.

La conclusion saute aux yeux.

NOTES EDITORIALES.

La Sagesse des Nations nous apprend que les enfants ne doivent point jouer avec les armes à feu ; il semble qu'il est non moins imprudent de les laisser jouer avec des *martinets*, car presque toujours ils finissent par s'en servir maladroitement, et par s'administrer à eux-mêmes la fessée.

Le Manitoba de la semaine dernière nous en fournit un exemple bien divertissant.

Les bouillants Achilles du *Manitoba* ne rêvent décidément que guerre et combats ! Ils envisagent gravement la fâcheuse situation, dans laquelle en cas de guerre se trouverait notre Province avec ses 5,000 Doukhobors refusant de prendre les armes ! !

Probablement en cas d'invasion des Esquimaux !

AVIS.

M. Jos. B. Dupas a bien voulu accepter d'être notre agent pour la Municipalité de Montcalm, et comme tel il est autorisé à collecter les abonnements pour L'ECHO DE MANITOBA.

La Reine Maive.

LÉGENDE IRLANDAISE.

Slievemore, un soir de juillet. La nuit va tomber sur l'île d'Achill, cette grande terre à l'Ouest de l'Irlande, "la dernière dans ces latitudes qui s'entretienne avec le soleil couchant." Dans l'air qui fraîchit on entend la grande voix lointaine de la mer, qui tout autour de l'île brode la grève de sa mobile frange d'écume. Sur la place du village des hommes coiffés de grands chapeaux, des femmes vêtues de robes rouges portant des manteaux rejetés sur l'épaule entourent un ménétrier dont le violon pleure dans le vent. C'est John O'Daly, un petit vieux, bossu et courbé par les ans; sa figure est un fouillis de rides entouré par de longs cheveux blancs qui tombent sur les épaules. Doucement, tristement son archet touche les cordes, puis sa voix s'élève, très fraîche encore, et les assistants répètent les refrains. Ils sont lents et tristes les chants des pêcheurs d'Irlande; ils parlent de filles dont les amoureux firent naufrage, d'épouses qui disent adieu à des maris qu'elles ne reverront plus ou de parents qui partent en exil pour l'Amérique.

"Allons, ménétrier, donne-nous autre chose!" dit tout à coup, pendant un silence, entre deux chants, la voix d'un touriste qui s'était mêlé au groupe sur lequel il tranchait par son air insouciant et joyeux, sa moustache au vent, sa petite casquette de voyage et ses knickerbockers. "Chante-nous maintenant une chanson gaie!— Une chanson gaie?" reprit le vieux musicien.

—Oui, une chanson à boire comme tu en sais pour les garçons qui rentrent au logis après avoir pêché au large d'Achill Head; ou bien un des airs que tu joues lorsque tu marches devant un cortège de fiancés?

Les hommes et les femmes qui entouraient John O'Daly regardaient le nouveau venu avec étonnement.

"Etranger, étranger," murmuraient-ils.

A la fin le ménétrier répondit d'une voix sourde:

"Ce ne sont pas là les chants que m'a appris la Reine Maive!"

Et il commença une complainte en gaélique.

Le lendemain, l'étranger sut l'histoire de la Reine Maive.

Par une nuit de Noël, John O'Daly, jeune et joyeux revenait d'une veillée dans une ferme perdue au loin dans les tourbières. On avait parlé des fées, mais bien poliment, car chacun sait combien il est aisé de les offenser, et John, qui courait déjà la nuit pour chanter dans les villages ou les fermes, les connaissait mieux que personne. Lorsque le vent sur sa route faisait tourbillonner les menues pailles et les feuilles, il savait que c'était parce que les fées dansaient en rond et ne manquait jamais de lever son chapeau en disant:

Dieu vous bénisse!

Une fois déjà, il avait rencontré le Pouca, ce cheval marin qu'on voit galoper sur les grèves pendant les belles nuits, et, dans les vagues de la baie de Clew, il avait cru voir jouer ces sirènes, qu'on nomme Merrows.

Il s'en allait fredonnant des vers bizarres, que personne n'a jamais compris:

Rum fum, boodle boo,
Ripple, dipple, nitty dob,
Dum doo, doodle coo
Raffle, taffle, chittibou.

Le ruban de la route se déroulait sans fin devant lui et le profond silence de la campagne irlandaise semblait peser sur ses épaules. C'était l'heure de la nuit où rien ne remue sauf les fantômes dans les cimetières, où toutes les portes sont fermées excepté celles des tombes; aucune lumière ne luit sauf celle des étoiles clignotantes et des feux follets qui se lèvent à droite et à gauche de la route. Il marchait d'un petit pas alerte, scandé sur le refrain qu'il se répétait à lui-même:

Rum fum, boodle boo
Ripple, dipple, nitty dob.

Tout à coup à un endroit de la route qui s'élève en pente douce, environ une lieue avant Slievemore, il aperçut une lumière qui courait sur le sol. Ce n'était point un feu follet, la lune ne brillait pas derrière les nuages et John comprit qu'il allait voir une fée. Il se signa dévotement et, tout en marmottant des prières, il poursuivit sa route. Soudain, à dix pas de lui, sur une éminence couverte de bruyère rose, une femme apparut. Elle avait une figure allongée, très blanche, de beaux yeux, une voix douce et un costume de mode ancienne. D'après les descriptions qu'on lui avait faites, John reconnut cette fée et ôtant son chapeau, il dit en s'inclinant très bas:

"Dieu bénisse la Reine Maive!"

"John," reprit celle-ci avec un sourire pareil à ceux des anges dans le ciel, "tu es un bon ami des fées et je vais te faire un présent; je puis te donner la richesse ou l'amour, que choisis-tu?"

Le musicien, étonné mais nullement craintif, ne se pressait pas de répondre; il regardait les yeux de la Reine Maive, bleus comme l'eau de la mer autour de la grotte de Fingal et brillants comme des diamants dans la pâleur lumineuse de son beau visage. Il y a un délicieux poète chinois qui prétend que chaque homme a dans le cœur un chapelet d'œufs d'amour et qu'il suffit du regard d'une femme pour le faire éclore.... John répondit enfin:

"Je préfère l'amour!"

Alors la Reine Maive ne sourit plus; elle devint toute sérieuse, presque triste:

"Tu es un poète, un fou," dit-elle. "Allons, adieu, pauvre amoureux!"

Et elle s'évanouit comme un brouillard du matin.

John O'Daly s'en revint vers Slievemore, mais il ne chantait plus son refrain sautillant de tout à l'heure; il murmurait les paroles d'une lamentation funèbre. Il avait une promise dans le Connemara, auprès de la ville de Clifden; mais il ne retourna pas la voir et il ne se maria jamais. Ses chants devinrent tristes comme la plainte du vent sur les tourbières, et soit qu'il joue de la cornemuse, soit qu'il touche les cordes d'un violon, il fait pleurer les âmes.

Il restera ainsi toute sa vie, car celle qu'il aime est plus loin de lui qu'une morte: c'est la Reine Maive!

CHARLES LEGRAS.

Hausse sur le Ble.

Une hausse sérieuse s'est produite sur le prix du blé la semaine dernière.

En dix jours le prix monta de 7 c. à Chicago et de 5 c. à Duluth.

Un moment même, le blé a atteint 74 c. à flot à Duluth.

Depuis, le prix a légèrement baissé, mais il reste ferme dans les environs de 70 cents.

Comme l'approvisionnement visible continue à être inférieur à celui de l'année dernière, en d'autres termes, comme les fermiers conservent leur blé, il y a tout lieu de croire que le prix actuel se maintiendra.

On n'a pas encore fixé de prix pour le blé séché, mais M. McKellar est actuellement en tournée dans la Province pour donner des conférences au sujet du blé humide.

Il recommande particulièrement de surveiller le blé placé dans des greniers froids, car ce blé peut paraître sec et cependant s'il a été rentré humide, il se trouvera, au printemps, pourri et impropre à tout usage.

Pour s'en assurer, il suffit d'en rentrer une certaine quantité, qu'on place non loin du poêle, et au bout de quelque temps on se rend compte rien qu'au toucher s'il est humide ou non.

La Tuberculose et le Lait.

Une importante réunion a eu lieu le 31 janv., à Winnipeg, sous la présidence du Dr Patterson, Officier de Santé pour la ville, dans le but de discuter la question de la tuberculose et du lait des vaches contaminées.

Plusieurs vétérinaires et propriétaires de troupeaux ont fait des déclarations qui méritent d'attirer l'attention.

De ces déclarations, il semble que malgré toutes les affirmations contradictoires, un certain nombre de vaches sont atteintes de tuberculose.

Sur 334 vaches examinées par le Dr Little, V. S., depuis le 1 décembre, 165 étaient contaminées ou suspectes. Un troupeau de neuf vaches, dans lequel une vache était contaminée, comptait, quelques semaines après, six vaches contaminées, le propriétaire s'étant refusé à faire abattre la bête malade qui avait, par la suite, transmis les germes aux autres.

Dans ces conditions, il semble qu'il y ait lieu pour le Conseil Municipal de prendre des précautions, afin de sauvegarder la santé publique, surtout celle des jeunes enfants.

La méthode qui paraît la meilleure serait de former une compagnie laitière, qui achèterait le lait aux laitiers des environs, leur évitant ainsi, une perte de temps considérable nécessitée par la livraison à domicile.

Cette compagnie analyserait le lait, le pasteuriserait et le livrerait ensuite à la consommation.

De cette façon on sauverait de la ruine les fermiers qui se livrent actuellement à la vente du lait, et qui seraient dans l'impossibilité de se soumettre aux conditions rigoureuses, fixées par la loi, c'est-à-dire l'abattage de toute bête reconnue atteinte.

D'après les chiffres fournis, les laitiers gagneraient ainsi une cent par gallon de plus et la santé publique serait protégée.

Il n'y a aucun doute que la tuberculose est beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit généralement, et l'avenir de notre élevage nécessite des mesures sérieuses à cet égard.

En Hongrie.

La Chambre des Députés en France est l'objet de nombreuses plaisanteries, de la part des étrangers qui aiment à exagérer les scènes violentes ou simplement tapageuses auxquelles se livrent parfois ses membres.

Mais elle n'a pas, semble-t-il, le monopole de ces disgrâces, et sans parler des coups de poings échangés au Congrès Américain, le spectacle qu'offre la Chambre Hongroise laisse loin en arrière, toutes ses contemporaines.

Le président du Conseil Baron Banffy est provoqué au duel et provoque.

Le général Fejevary, ministre des honveds, demande et offre réparation par les armes. Des magnats, des professeurs, les hommes les plus pondérés s'apprêtent à aller sur le terrain et nous ne désespérons pas, si cela continue, d'y voir marcher les curés-députés, se remémorant le temps où, à la tête des milices paroissiales, les prêtres combattaient les infidèles jusque dans les marais de Mohacs.

Au Reichsrath viennois, on s'injurie grossièrement. On échange des coups de poings, on se jette à la face des verres de bière ou de champagne. A Kepviselœhaz de Budapest, il y plus de retenue dans l'injure, dans ce sens qu'elle est toujours suivie d'une provocation en règle; mais le vacarme n'est pas moins formidable.

La France a Madagascar.

On accuse souvent les Français de ne point savoir coloniser, nous avons déjà une preuve du contraire par la Tunisie; ce qui se passe à Madagascar semble indiquer, que si ce reproche était fondé jadis, il ne l'est plus à présent.

En effet, d'après le rapport du général Galliéni, le mouvement commercial s'accroît; l'importance des marchés du plateau central grandit de jour en jour. Des Indigènes, jusqu'à présent réfractaires à toutes relations d'affaires viennent troquer leurs produits.

Importation: du 1 janvier au 1 août 1898, 12,443,979 fr. 18, où la France et ses colonies entrent pour 8,738,906 fr. 23.

Les produits français remplacent de plus en plus les produits étrangers. Les toiles françaises, en particulier, se substituent partout aux toiles anglaises et américaines.

Exportation: 2,018,167 du 1 janvier au 1 août 1898, contre 808,035 l'année précédente.

La culture du riz a pris de l'extension. L'introduction de la charrue a produit la meilleure impression sur les Indigènes qui, en voyant des sillons droits, profonds et réguliers, ont aussitôt demandé à en acheter.

La culture maraîchère est de même plus considérable.

Un comice agricole, tenu au marché de Tabata le 5 juillet dernier, a attiré plus de 15,000 Indigènes. On vit là de très beaux spécimens de bétail qui, sûrement, auraient été primés en Europe.

L'installation des plantations modèles et des jardins d'essai empêchera, à l'avenir, les erreurs de culture; on y trouvera tous les renseignements désirables. On complète les notices, déjà rédigées, sur les différentes cultures tropicales.

Le développement de la colonisation a pris un nouvel essor depuis les derniers mois. Les demandes de concessions sont nombreuses et augmentent de plus en plus.

A l'Ecole Le Myre de Vilers, conférences publiques hebdomadaires sur des sujets scientifiques ou moraux, par des fonctionnaires ou des colons notables.

Choses et Autres

Faux Photographiques.

Le *Siècle* a publié une série de faux photographique qui prouvent par leur perfection une main exercée. Ce sont des groupes de personnages surpris dans des attitudes équivoques. Il va sans dire que ces attitudes ne sont obtenues que par un truquage.

L'Eclair dit à ce propos:

"Les amis de Dreyfus avaient déjà montré, par une série de fac-similes très adroits, qu'ils sont fort entendus en matière de photographies complaisantes. On n'aurait rien à dire de cette nouvelle démonstration d'une habileté que personne n'a mise en doute, si le faussaire chargé de ces documents n'avait pas hésité à affronter, en même temps que le ridicule, l'odieux.

"C'est ainsi que l'on voit M. Cavaignac faisant au colonel Henry la barbe, un rasoir ouvert sous la gorge.

"Une autre photographie montre M. Faure aux pieds de Mme Gyp; une autre encore, M. Arthur Meyer appuyé familièrement au dossier de la chaise sur laquelle est assise Mme la duchesse d'Uzès.

"Il ne s'agit pas là de caricatures—ce qui serait sans importance—mais de documents fabriqués qui se donnent l'apparence de documents authentiques. Ce sont de véritables faux."

A propos de ce supplément du *Siècle*, *L'Intransigeant* raconte le fait suivant:

Un incident navrant dans sa simplicité, s'est produit à propos de la saleté éditée par le frère Yves. Un misérable dreyfusard a eu la lâcheté d'adresser à Mme veuve Henry un exemplaire de l'ordure.

C'est le petit garçon du colonel, un bambin de quatre ans, qui déchira la bande et se précipita sur les *belles images*...... Or, sur les corps d'un barbier et d'un officier, l'un rasant l'autre, l'artiste en fausse photographie avait placé la tête de M. Cavaignac et celle du colonel Henry:

—Tiens, le portrait de papa! s'écrie le pauvre enfant.

La mère n'eut que le temps d'arracher le papier au petit, qui continuait à crier, ignorant la mort de son père:

Le portrait de papa! le portrait de papa!

Et la mère pleura.

Une Jolie Histoire Nous Arrive d'Angleterre.

Tout récemment, les officiers du 21ième lancier, qui prirent part à la charge d'Omdurman, résolurent de donner un éclatant témoignage d'estime à l'un des sous-officiers du corps, décoré de la croix de Victoria, en l'invitant un soir à leur table. Le colonel du régiment, Sir Robert White, commandeur de l'ordre du Bain, tint ce soir-là à présider le repas.

Le sous-officier fut parfait de tenue. Mais, quand les valets de pied apportèrent les bols, il s'imagina que le banquet continuait et vida d'un trait sa tasse d'eau tiède. Les plus jeunes officiers se laissèrent aller à sourire, mais le colonel les arrêta d'un regard. Il ne fallait pas que tout le plaisir du brave soldat fût gâté par le remords d'une maladresse. Aussitôt le colonel se leva, donnant l'exemple à tous les convives, et, saisissant à son tour le bol apporté pour la toilette de ses doigts, il dit:

—Messieurs, je vous invite à boire tous, avec moi, à la santé du maréchal des logis!

Et il vida son bol, comme avait fait le soldat.

Les *Annales Politiques et Littéraires* ont reçu la lettre suivante:

"Voulez-vous me permettre de démontrer une fois de plus à vos nombreux lecteurs que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable?

"Le spirituel Alphonse Allais a, dites-vous, découvert un nouveau système d'éclairage:

"'Allumée par la queue, l'anguille brûle, se consumant lentement, produisant la lumière d'une excellente lampe et ne dégageant que peu d'odeur et une très légère fumée.'

"Eh bien! j'ai vu, de mes propres yeux, dans un de mes voyages dans les régions du Nord, un canard servir ainsi de lampe.

Dans les Hébrides et à Saint-Kilda vit par nombreuses troupes une sorte de mouette, que nous pourrions appeler l'oiseau-lampe.

"Par l'orifice, que je laisse à deviner, le Saint-Kildien passe une mèche de laine qui vient sortir au bec. Durant le trajet, la mèche a rencontré des réservoirs d'huile stomacaux ou intestinaux et brûle une heure quand on l'a allumée.

"Et c'est dans la cabane de plusieurs pêcheurs que j'ai vu cette veilleuse aussi originale que d'odeur nauséabonde.

"En Islande, où l'on captive par milliers les oiseaux de mer, dans les anfractuosités des roches escarpées, où use comme combustible leurs corps desséchés par le froid sec sans putréfaction.

"L'oiseau-lampe de Saint-Kilda doit son nom de pétrel, dit-on, à l'apôtre saint Pierre, parce que, comme lui, le disciple du Christ put un jour marcher sur les vagues. Si le pétrel quitte la surface des ondes pour venir à terre, c'est présage de ces terribles tourmentes que les Gaëls nomment *red storms*.

"--Docteur Henry La Bonne, voyageur français: Islande, Norvège, Feroë et Hébrides."

C'est Alphonse Allais qui va être étonné!

POUR RIRE.

Un matelot qui a passé quelque temps au Brésil, a rapporté un magnifique perroquet.

Un de ses voisins lui dit:

—Mais il ne parle pas, ton oiseau!

—C'est qu'il n'est pas encore habitué; mais mettez-le seulement huit jours avec votre femme, vous ne pourrez plus le faire taire.

On parlait devant Calinaux d'un oculiste renommé qui vient de se retirer après fortune faite.

—Il a gagné vingt millions, dit quelqu'un.

—Ce n'est pas étonnant, répond Calinaux, les consulations qu'il donnait coûtaient presque toujours les yeux de la tête.

Un curieux visite une prison.

—Eh bien! comment trouvez-vous l'établissement? lui demande le directeur.

—Pas mal, mais ça sent un peu le renfermé.

CORRESPONDANCE

St-Claude, dimanche, 29 janvier, 1899.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Le 25 janv., vers 11 hrs. du soir, les habitants du village de St-Claude aperçurent un incendie à un mille du village, deux d'entre eux se dirigèrent sur les lieux où ils ne trouvèrent personne, craignant que le seul habitant de la maison, un vieillard d'environ 55 à 60 ans, ne fût resté dans les flammes, ils se mirent à appeler. Ne recevant point de réponse, ils visitèrent les établissements et constatèrent que les animaux avaient été mis en liberté.

Rassurés pour la vie de l'habitant de la maison, ils se mirent en demeure d'abattre le toit de la maison pour préserver les étables, après quoi ils regagnèrent le village.

La victime de cet incendie se nomme Auguste Bouillot.

Il n'a rien pu sauver, il éprouve une perte d'environ $1,000, couverte en partie par une assurance,

Les battages sont enfin terminés, les meules étaient moins endommagées qu'on n'avait pu le croire.

Une pétition avait été adressée, il y a quelque temps, au C. P. R. pour avoir un chef de gare. M. Robert Kerr qui est venu à St-Claude dernièrement, a promis de satisfaire les désirs des pétitionnaires.

Il y a eu une réunion aujourd'hui, pour s'entendre pour avoir un forgeron. Le mauvais temps a empêché un grand nombre d'assister à la réunion, cependant on ne désespère pas de réussir.

Le commerce du bois continue toujours avec animation; MM. Ed Jobin et H. Bonnet en ont expédié depuis le commencement de l'hiver environ 125 chars chacun; M. J. P. Bernier en a expédié beaucoup moins, cependant on peut évaluer le bois qui a été chargé cet hiver, à 409 chars environ. Cette année-ci promet de tenir le record.

M. G. Ragot de N. Dame de Lourdes, a épousé Melle Fanny Fralin de Saint-Claude.

Heureux souhaits aux jeunes mariés.

Affaire Dreyfus.

M. MANAU ET LE DOSSIER SECRET.

Le *Petit Journal* donne ces renseignements sur des demandes faites par M. Manau, procureur général, pour avoir communication du dossier secret pendant que la chambre criminelle examinerait la recevabilité de la demande en revision :

"Le 13 octobre dernier, à l'insu de la cour de cassation, qui seule aurait pu avoir qualité pour faire cette demande, M. le procureur général Manau demandait par une lettre au garde des sceaux, communication pour lui seul *de toutes les pièces secrètes relatives à l'affaire Dreyfus.* M. Manau réclamait cette stupéfiante communication *afin*, disait-il, *d'achever d'éclairer sa conscience.*

"Bien que tout fût anormal depuis l'ouverture, en violation du sentiment unanime du pays, de la procédure de revision, le garde des sceaux jugea sans doute que, cette fois, les prétentions de M. le procureur général passaient les bornes. Le ministre de la justice invita donc M. Manau à lui préciser comment pouvait se justifier semblable demande.

"Le 19 octobre, M. Manau répondait au garde des sceaux.

"Dans cette lettre du 19 oct., M. Manau, abordant la question de la communication du dossier secret, demandée par lui seul, déclarait *qu'il n'entendait prendre connaissance des documents secrets que pour achever d'éclairer sa conscience.*

"Or M. Manau avait si définitivement pris parti que, quatre jours avant, le 15 oct., il avait terminé, signé, déposé son réquisitoire écrit, qu'il n'était plus en son pouvoir de modifier, réquisitoire dans lequel il concluait à la revision en jugement du conseil de guerre de 1894, et *très subsidiairement* à une enquête.

"Le 23 oct., la communication du dossier secret à M. Manau était définitivement refusée. Si M. Manau avait dit vrai dans ses deux lettres du 13 et 19 oct., *sa conscience n'était pas éclairée.* Pourtant, à l'audience publique du 28 oct., il prononçait cette phrase :

Le cri de notre conscience, entendez-le, Messieurs, c'est : Faites la revision !

Et il concluait à la revision et à la suspension de la peine subie par Dreyfus ! ! !

"Tels sont les faits si graves dont la chambre aura à se préoccuper aujourd'hui. Est-il besoin d'ajouter qu'ils sont prévus et punis par le code ?"

POUR RIRE.

Un voyageur monte dans sa chambre, à l'hôtel, priant le garçon de le réveiller pour qu'il puisse prendre le premier train......

Le lendemain matin, le voyageur est réveillé par des coups redoublés frappés à sa porte.

—Qu'est-ce ? s'écrie-t-il.

—C'est-y vous, monsieur, qui devez prendre l'express de cinq heures vingt-cinq ?

—Oui.

—Eh bien ! vous pouvez dormir tranquille, le train est parti.

Pauvres, Vous Serez Riches.

Avec l'aide du BAUME RHUMAL, car il vous conservera la santé, qui est la première et la meilleures des richesses. 18

Par la Province.

Le prodigieux développement du district de Dauphin et de celui de Swan River est un exemple frappant de l'influence bienfaisante qu'exerce un chemin de fer sur la prospérité d'un pays.

Au fur et à mesure que la voie ferrée s'avance vers la Saskatchewan, les colons se précipitent sur les terres qui avoisinent la ligne.

Déjà, suivant le rapport de M. Hugh Harley, l'agent des terres pour ce district, on compte 1,517 habitants, tous munis de bétail et d'animaux de travail. 65 p. c. de ces colons sont canadiens et proviennent du Minnesota et du Missouri, le reste se compose de colons anglais, écossais, irlandais et galiciens.

Quatre-vingt-quinze homesteads furent pris cette année.

Si l'on ajoute à ce chiffre les colonies doukhobors qui vont s'établir au printemps vers Yorkton et Fort Pelley, on arrive à un chiffre respectable pour une seule année.

On annonce également d'Ontario l'arrivée au printemps prochain d'un groupe de 1,500 âmes qui viendra s'installer dans le district de la Swan River.

Il est vrai que cette contrée réunit des avantages considérables. Des milliers d'acres de terre de première qualité n'attendent pour se couvrir de moisson que le travail de la charrue.

Partout abonde une eau excellente, des sources sourdent de tous côtés, et les puits les plus profonds sont de 11 pieds.

Enfin les essences de bois les plus variées, forment une réserve précieuse pour les constructions et le chauffage des colons.

Mais tous ces avantages seraient vains sans l'existence de la ligne du L. M. R. et C. qui permet la vente facile de la récolte.

A Dauphin cette année, dix acheteurs se disputent la récolte Le moulin à farine travaille jour et nuit.

On ne saurait trop louer le gouvernement de l'intelligente politique qu'il suit ; l'hon. Robert Watson est allé, le mois dernier, visiter les emplacements convenables pour construire deux ponts afin de faciliter aux colons l'accès aux stations. Un plus grand nombre sera construit aussitôt que la Cie aura fixé les emplacements définitifs de ces stations.

Dans le district de Gilbert Plains, les fermiers se sont réunis sous la présidence de M. Burrow, M. P. P., et manifestèrent leur désir exprès de voir construire un embranchement qui desserve leur district.

Il y a là en effet plusieurs milliers d'acres capables de fournir 3,000,000 de minots, et sans doute il sera fait droit à leur réclamation à bref délai.

De pareils resultats sont le meilleur encouragement possible pour l'immigration, aussi les différents delegués qui visitèrent ces contrées se declarent-ils enchantés de ce qu'ils ont vu.

M. Moses Helin, un russe delegué du Bassan, s'empresse de retourner dans son pays pour revenir avec un grand nombre de ses compatriotes, excellents fermiers.

Le R. P. Giroux, le prêtre armenien qui revient d'une visite à travers le Manitoba et le Nord-Ouest, se declare non moins satisfait et espère ramener d'ici peu un bon nombre d'Armeniens.

M. D. V. McInnes, Agent d'Emigration aux Etats-Unis, annonce qu'il vient de conclure un contrat pour amener au printemps 100 familles de Mennonites de l'Etat d'Indiana, qui iront s'installer aux environs de Yorkton.

On annonce egalement l'arrivée d'une delegation de Belges du Michigan qui veulent choisir des terrains pour y etablir 70 familles.

Enfin, on s'attend à ce que 50,000 colons provenant des Etats-Unis viennent s'etablir cette année au Manitoba et au Nord-Ouest.

Nous leur souhaitons d'avance la bienvenue.

LE JOURNALISME LOCAL.

Un ami du journal, quelque peu journaliste à ses heures, nous faisait dernièrement les remarques suivantes :

On peut dire qu'en general le rôle de la presse est aujourd'hui dignement apprécié dans ce pays. La portion saine et intelligente de notre population sait reconnaître les services qu'un journal bien inspiré peut rendre à la cause nationale et ils deviennent chaque jour plus rares les ignorantins qui, incapables de saisir la mission d'un journal, persistent à lui refuser toute marque de respect.

Cependant il en reste encore de ces types faits par les âges de ténèbres et de grossièretés.

Quel est le redacteur qui n'a pas subi leurs atteintes ?

C'est principalement le journaliste de campagne, notre presse hebdomadaire, nos braves journalistes canadiens-français qui sont encore le plus souvent condamnés à être mal compris.

Il y a des endroits où le journaliste est traité avec sympathie et générosité.

Ses concitoyens lui tiennent compte des services qu'il rend à leur localité, de la reclame qu'il fait à son commerce et à ses institutions. On se montre poli, deferent et surtout juste envers lui.

Ailleurs, c'est un esprit tout opposé qui menace de régner.

Autant on se montre exigeant envers le journal local, autant on est porté à critiquer tout ce qu'il publie, autant on est peu pressé quand il s'agit de lui temoigner le moindre egard.

On voudrait que le journal rapportât tout ce qui se passe et on ne se donne pas la peine de lui communiquer la moindre nouvelle.

Se donne-t-il un concert, une fête publique, les organisateurs s'attendent à lire le lendemain un compte-rendu aussi fidèle que possible, mais ils ne songent pas à inviter le redacteur à y assister

On convoque une reunion quelconque sans avoir la delicatesse d'y convier le moindre representant du journal local, et on s'offusque de ce que ce dernier n'en dit mot dans ses colonnes.

Pour certaines gens, le journaliste est un être auquel on ne doit rien. Il doit sans cesse, et en toutes choses, travailler au bien public et se contenter, en retour, de l'ingratitude generale.

Il doit être de tous les mouvements utiles, à peine d'être taxé d'egoïsme.

Son cœur doit constamment battre à l'unisson des plus chaleureuses aspirations de ses compatriotes.

Son enthousiasme ne doit jamais se relentir un seul instant.

Malheur à lui s'il se permet d'oublier une petite note locale, ou encore s'il publie une nouvelle vraie mais propre à mettre en lumière les actes ou les folies de ces concitoyens.

—Le Canadien de St. Paul.

Priere à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Éditeur du Journal "l'ECHO DE MANITOBA."

Monsieur—

Sous ce pli vous trouverez la somme de ....

pour.................. mois d'abonnement à votre Journal "l'ECHO DE MANITOBA," que vous voudrez bien m'envoyer à l' adresse suivant :

Nom ....

Paroisse ....

Comté..............................

Nouvelles Locales.

Rien de tel que le tabac français ! c'est le meilleur du monde, pur et sans mélange ! Seul dépôt pour le Manitoba et le Nord-Ouest (gros et détail) chez M. P. Sala, vins et liqueurs, 513 rue Main ; la maison préférée des fermiers.

On a celebré il y a quelques jours à St-Vital le 74e anniversaire de naissance de l un des plus vieux, comme aussi des plus estimés pionniers de la localité

M. François Poitras fut aux jours déjà lointains des grandes chasses aux buffalos l'un des chasseurs les plus renommés, dans les plaines de l'Ouest ; son nom est resté populaire parmi nos compatriotes metis, aussi un grand nombre d'entre eux tenaient à honneur de participer à la fête.

Vieux et jeunes prirent part aux danses et la gigue de la Rivière Rouge, si populaire dans tout le Nord-Ouest, a eu les honneurs de la soirée.

Les nombreux amis de M. Poitras le felicitèrent de sa verte vieillesse et lui ont temoigné leurs vœux de le voir se conserver longtemps encore en excellente santé.

Le R. P. Blais, O. M. I., est parti pour Manchester. Le dévoué missionnaire colonisateur vititera plusieurs centres manufacturiers de la nouvelle-Angleterre. Le R. P. reçoit chaque jour un grand nombre de demandes pour son intéressante brochure sur le Nord-Ouest et le Manitoba.

Le blé reçu à Fort William et Port Arthur la semaine dernière était de 192,000 minots. Les expéditions étaient de 65,-000 minots. On estime que 11,-000,000 de minots de la récolte dernière sont déjà vendus par les fermiers.

A partir de cettte semaine le Manitoba South Eastern Ry aura trois trains par semaine, les lundi, mercredi et vendredi. Départ à 9 h. a.m. de Winnipeg et retour le soir même à 6 heures. Ces modifications sont faites en raison de l'augmentation du trafic.

Les hon. Thos. Greenway et Watson rentrèrent a Winnipeg mardi soir.

La Session du Parlement Provincial commencera le 23 fev.

Pour les paroisses que désert le South-Eastern, d'après les arrangements fixes par le gouvernement local a la dernière session. La Cie doit transporter le bois de corde et les logs, à raison de 2½ c. la tonne (1,000 lbs.) pour 25 milles ou moins ; 3 c. la tonne pour 50 milles ou moins ; 3½ c. la tonne pour 75 milles ou moins ; 4 c. la tonne pour 100 m. ou moins ; 4½ c. la tonne pour 150 m. ou moins ; 4½ c. la tonne pour 200 m. ou moins, à condition d'expédier pas moins d'un char pesant 30,-000 livres.

W. H. Bellow

(SUCCESSEUR DE R. I. BOYD.)

Papetier, Fabricant de Livres de compte et Relieur.

419 RUE MAIN, WINNIPEG. Tel. 675.

C. A. Gareau.

324 RUE MAIN. Enseigne des Ciseaux d'Or.

Reductions de Prix.

PENDANT JANVIER, FÉVRIER ET MARS À L'OCCASION DES RÉPARATIONS DANS NOTRE MAGASIN.

D'ici à la fin de l'hiver nous vendrons nos marchandises à n'importe quel prix, sans aucune considération, il nous faut vendre afin d'avoir la place libre pour les agrandissements et d'autres réparations du magasin qui doivent commencer à la fin de cette saison. Pas besoin de vous citer les prix, venez voir, profitez de cette grande vente pour acheter à vos prix,

Le Stock est de Premiere Classe.

MÊME SI VOUS N'AVEZ PAS BESOIN D'ACHETER VENEZ NOUS VOIR QUAND MÊME.

Nous serons toujours enchantés de vous montrer nos marchandises, n'oubliez pas que c'est une occasion unique qui ne se représentera pas de sitôt. Tout le monde est sollicité d'y voir.

C. A. GAREAU,

324 Rue Main. Ensigne des Ciseaux d'Or.

CANADIAN PACIFIC.

Si Vous

Projectez d'aller passer l'hiver dans un

Climat Tempere

Ecrivez ou informez-vous des détails, des prix, des itinéraires, etc.

POUR

LA **Californie**

LES **Iles Hawai**

LE **Japon**

LES **Bermudes**

LES **Antilles**

OU LES **Vieux Pays**

BILLETS D'EXCURSION À PRIX REDUIT.

Ecrivez pour le prix à

ROBERT KERR,
Gerant du Trafic,
WINNIPEG, MAN.

VENEZ VOIR LE

Piano Nordheimer.

ALBERT EVANS.

Pianos accordés. 318 RUE MAIN.

4-11-98.

TERRES A VENDRE.

Dans toutes les Paroisses Françaises du Manitoba.

Argent à prêter,
JOSEPH LECOMTE,
366 RUE MAIN. Notaire Public.

Chaque Fermier

Dans l'ouest du Canada devrait s'abonner, au journal d'agriculture. Le NOR'WEST FARMER qui parait maintenant deux fois par mois. Chaque abonné a le choix entre la magnifique gravure prime de 21x20 : "Another Day's Work Done ;" et les livres : Gleason's Horse ou Manning Cattle ; pour tout abonnement d'un an payé à l'avance.

ADRESSE—

THE NOR'WEST FARMER,
$1 per An. WINNIPEG, MAN.



RAILWAY.

HORAIRE RÉSUMÉ
PARTANT DE WINNIPEG.

Ligne Principale.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago.
Toronto, Montréal.
Spocane, Tacoma, Victoria, San Francisco.

Départ—Chaque jour, 12.15 p m
Arrivée— " " 1.55 p.m.

Ligne de Portage.

Portage la Prairie et les points intermédiaires.

Départ—Chaque jour, dimanche excepté, 4 45 p.m.
Arrivée—Chaque " " " 11.05 p.m.

Ligne Morris-Brandon.

Morris, Roland.
Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon.
Aussi: Ligne de la rivière Souris, Belmont à Elgin.

Départ—Lundi, mercredi et vendredi, 10 40 p m.
Arrivée—Mardi, jeudi et samedi 3 05 p.m.

CHAS. S. FEE,
G. P. et T. A., ST. PAUL.

H. SWINFORD,
Agent Général, WINNIPEG.

FOURRURES Pour Rien.

Nous pensons nous débarasser de toutes les fourrures confectionnées qui nous restent.

Pour cela il nous a fallu abaisser tous nos prix.

Quiconque n'en est point pourvu pourra donc se fournir chez nous à bon marché de fourrures de 1ere qualité.

Morris Freres,
FOURREURS PRATRICIENS.
200 RUE McDERMOTT.
En face le bureau de poste.

PROFESSIONS.

J. T. HUGGARD
AVOCAT,
SOLLICITEUR,
NOTAIRE.

435 Rue Main, Winnipeg
Telephone 835.

C. Henri Royal,
AVOCAT, ETC.
No. 367. RUE PRINCIPALE,
WINNIPEG, MAN.
Au desus du Magasin Richard. 10 21-98

A. F. MARTIN,
D. L. S. AND C. E.
8-18-99 FORT ROUGE.

Dr. W. HARVEY SMITH
Limite sa pratique aux maladies des yeux, oreilles et la gorge.

OFFICE 280 RUE DONALD.

Coin de l'avenue du Portage. Heures 9.30 à 12 30 a.m. et 3 à 4 p.m., excepté le Dimanche ou par appointement. 12-11-98

M. C. CLARKE, L D.S.
DENTISTE.
532 Rue Main, Winnipeg.
Bureau—Au dessus du Magasin de M. Geo. Craig.

A. J. H. Dubuc,
Avocat, Sollicitcur, Notaire.
435 RUE MAIN, WINNIPEG.
Au-dessus de la Banque d'Hochelaga. Tel. 334.
1-14-99

J. THOMSON et CIE.
ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÉBRES ET EMBAUMEURS.
529 Rue Principale,
Winnipeg, Man.
Tel. 351. 10-3 99

La Compagnie du Chemin de Fer ET DU Canal du Lac Manitoba

HORAIRE—A partir de Mardi, 13 Dec., 1898.

Allant au Nord. Lisez en descendant. — Allant au Sud. Lisez en montant.

Vendredi	Lundi		STATIONS.		Mardi	Samedi
		10 40	Portage la P.	16 30		
		11 10	Macdonald	15 5		
		11 30	Westbourne	15 30		
		11 53	Woodside	15 00		
		12 25	Gladstone	14 30		
13 05	13 05		Gladstone Jct		14 16	11 10
13 31	13 31		Ogilvie		13 42	13 42
14 00	11 00		Plumas		13 20	13 20
14 41	14 41		Glenella		12 30	12 30
15 15	15 50		Glencairn		12 05	12 05
15 5	15 51		Elliot		1 25	11 25
16 25	16 25		Laurier		10 51	10 51
16 50	16 50		Makinak		10 25	10 25
17 20	17 20		Ochre River		10 0	10 00
18 00	18 00	A	Dauphin	D	9 15	9 15
19 30	19 30	D		A	9 45	9 45
20 02	20 02		Valley River		7 13	7 13
20 2	20 25		Sifton		6 50	6 50
	20 30		Sifton Jct		6 4	
20 30	20 30		Sifton Jct			6 45
20 58			Fork River			6 10
21 35		A	Winnipegosis	D		5 30
	21 20		Ethelbert		6 00	
	21 54		Garland		5 26	
	22 30		Pine River		4 54	
	23 00		Sclater		4 25	
	23 30	A	Cowan	D	4 00	

D. B HANNA,
Superintendent.
WINNIPEG.

Maladies des Yeux.



VERRES ET YEUX ARTIFICIELS.
Bureau—1er étage, RYAN BLOCK.

J. KERR
Successeur de M. Hughes et Fils.
ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÉBRES ET EMBAUMEURS.
212 Rue Bannatyne.
En face Ashdown. 26-6-98

Bennetto

POUR UNE BONNE PHOTOGRAPHIE *de belle apparence*
Allez chez Bennetto & Cie.
Le photographe favori.

On Parle Francais

436 Rue Main.
Tout Ouvrage Garanti

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des avantages exceptionnels aux colons :—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur des bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000 ; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000 ; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés ; les résultats ne sont pas moins remarquables ; comme peut le faire voir le tableau suivant :

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots.	41,776,038	minots.
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907,184		59,975,807	

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots.

La superficie en culture, pour le blé, l'avoine et l'orge était :

En 1885 .... 566,228 âcres.
" 1895 .... 1,722,733 "

Augmentation, 1,156,525 acres.

La Province a un système municipal, qui est simple, économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement réduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les différentes localités, avec des termes de paiement trés faciles à des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en en faisant la demande à—

THOS. GREENAWAY,
Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MAN.

Ou à **W. D. Scott**, Agent d'immigration pour Manitoba, No. 30 Rue York, TORONTO, ONT.

A. F. MARTIN, D.L.S.C.E., Propriétaire-Editeur, Winnipeg.